

DES SUJETS DE PHILOSOPHIE CORRIGE

SUJET 1 : La conscience nous exclut-elle de l'animalité ?

SUJET 2 : Peut-on considérer l'inconscient comme une nature ou une histoire ?

SUJET 3 : L'État est-il un mal nécessaire ?

SUJET 4 : Le pouvoir d'État est-il nécessairement violent ?

SUJET 5 : « L'enfer c'est l'absence des autres ». Qu'en pensez-vous ?

SUJET 6 : Suffit-il d'appliquer le droit pour que règne la justice ?

SUJET 7 : « La liberté consiste à ne dépendre que des lois. » Qu'en pensez-vous ?

SUJET 8 : La nation relève-t-elle de l'utopie ?



COMMENTAIRES

Sujet 1

Dégagez l'intérêt philosophique de ce texte à partir de son étude ordonnée

« Comment n'être pas frappé du fait que l'homme est capable d'apprendre n'importe quel exercice, de fabriquer n'importe quel objet, enfin d'acquérir n'importe quelle habitude motrice, alors que la faculté de combiner des mouvements nouveaux est strictement limitée chez l'animale le mieux doué, même chez le singe ? La caractéristique cérébrale de l'homme est là. Le cerveau humain est fait, comme tout cerveau, pour monter des mécanismes moteurs et pour nous laisser choisir parmi eux, à un instant quelconque, celui que nous mettrons en mouvement par un jeu de déclic. Mais il diffère des autres cerveaux en ce que le nombre des mécanismes qu'il peut monter, et par conséquent le nombre des déclics entre lesquels il donne le choix, est indéfini. Or, du limité à l'illimité il y a toute la distance du fermé à l'ouvert. Ce n'est pas une différence de degré, mais de nature.

Radical aussi, par conséquent, est la différence entre la conscience de l'animal, même le plus intelligent, et la conscience humaine. »

Henri BERGSON, L'évolution créatrice.



Sujet 2

Dégagez l'intérêt philosophique de ce texte à partir de son étude ordonnée

« Les choses de la nature n'existent qu'immédiatement et d'une seule façon, tandis que l'homme, parce qu'il est esprit, a une double existence ; il existe d'une part au même titre que les choses de la nature, mais d'autre part, il existe aussi pour soi, il se contemple, se représente à lui-même, se pense et n'est esprit que par cette activité qui constitue un être pour soi. Cette conscience de soi, l'homme l'acquiert de deux manières : primo, théoriquement, parce qu'il doit se pencher sur lui-même pour prendre conscience de tous les mouvements, replis et penchants du corps humain et d'une manière générale se contempler, se représenter ce que la pensée peut lui assigner comme essence, enfin se reconnaître exclusivement aussi bien dans ce qu'il tire de son propre fond que dans les données qu'il reçoit de l'extérieur. Deuxièmement, l'homme se constitue pour soi par son activité pratique, parce qu'il est poussé à se trouver lui-même, à se reconnaître lui-même, dans ce qui lui est donné immédiatement, dans ce qui s'offre à lui extérieurement. Il y parvient en changeant les choses extérieures, qu'il marque du sceau de son intériorité et dans lesquelles il ne retrouve que ses propres déterminations. L'homme agit ainsi, de par sa liberté de sujet, pour ôter au monde extérieur son caractère farouchement étranger et pour ne jouir des choses que parce qu'il y retrouve une forme extérieure de sa propre réalité. Ce besoin de modifier les choses extérieures est déjà inscrit dans les premiers penchants de l'enfant ; le petit garçon qui jette des pierres dans le torrent et admire les ronds qui se forment dans l'eau, admire en fait une œuvre où il bénéficie du spectacle de sa propre activité. »

HEGEL, Esthétique (1835), Trad. S. JANKELEVITCH, Ed. PUF, PP. 21-22

Sujet 3

Dégagez l'intérêt philosophique de ce texte à partir de son étude ordonnée

« L'oubli n'est pas seulement une vis inertiae (une force d'inertie), comme le croient les esprits superficiels; c'est bien plutôt un pouvoir actif, une faculté d'enrayement dans le vrai sens du mot, faculté à quoi il faut attribuer le fait que tout ce qui nous arrive dans la vie, tout ce que nous absorbons se présente tout aussi peu à notre connaissance pendant l'état de « digestion » (on pourrait l'appeler une absorption psychique) que le processus multiple qui se passe dans notre corps pendant que nous « assimilons » notre nourriture. Fermer de temps en temps les portes et les fenêtres de la conscience ; demeurer insensible au bruit et à la lutte que le monde souterrain des organes à notre service livre pour s'entraider ou s'entredétruire ; faire silence, un peu, faire table rase dans notre conscience pour qu'il y ait de nouveau de la place pour des choses nouvelles, et en particulier pour les fonctions et les fonctionnaires plus nobles, pour gouverner, pour prévoir, pour pressentir (car notre organisme est une véritable oligarchie). Voilà, je le répète, le rôle de la faculté active d'oubli, une sorte de gardienne, de surveillante chargée de maintenir l'ordre psychique, la tranquillité, l'équité. On en conclura immédiatement que nul bonheur, nulle sérénité, nulle espérance, nulle fierté, nulle jouissance de l'instant présent ne pourrait exister sans faculté d'oubli. L'homme chez qui cet appareil d'amortissement est endommagé et ne peut plus fonctionner est semblable à un dyspeptique (celui qui souffre d'une digestion difficile). »

NIETZSCHE, Généalogie de la morale

Sujet 4

Dégagez l'intérêt philosophique de ce texte à partir de son étude ordonnée

« Lorsque je déclare que la liberté à travers chaque circonstance concrète ne peut avoir d'autre but que de se vouloir elle-même, si une fois l'homme a reconnu qu'il pose des valeurs dans le délaissement, il ne peut plus vouloir qu'une chose, c'est la liberté comme fondement de toutes les valeurs. Cela ne signifie pas qu'il la veut dans l'abstrait, Cela veut dire simplement que les actes des hommes de bonne foi ont comme ultime signification la recherche de la liberté en tant que telle. Un homme qui adhère à tel syndicat communiste ou révolutionnaire, veut des buts concrets ; ces buts impliquent une volonté abstraite de liberté ; mais cette liberté se veut dans le concret. Nous voulons la liberté pour la liberté, et à travers chaque circonstance particulière. Et en voulant la liberté, nous découvrons qu'elle dépend entièrement de la liberté des autres, et que la liberté des autres dépend de la nôtre. Certes, la liberté comme définition de l'homme, ne dépend pas d'autrui, mais dès qu'il y a engagement, je suis obligé de vouloir en même temps que ma liberté, la liberté des autres, je ne puis prendre ma liberté pour but, que si je prends également celle des autres pour but. »

Jean Paul SARTRE, L'Existentialisme est un humanisme.

Sujet 5

Dégagez l'intérêt philosophique de ce texte à partir de son étude ordonnée

« J'aurais voulu vivre et mourir libre, c'est-à-dire tellement soumis aux lois, que ni moi ni personne n'eut pût secouer l'honorable joug, ce joug salubre et doux, que les têtes les plus fières portent d'autant plus docilement qu'elles sont faites pour n'en porter aucun autre. J'aurais donc voulu que personne dans l'Etat n'eût pu se dire au-dessus de la loi, et que personne au dehors n'en pût imposer que l'Etat fût obligé de reconnaître ; car quelle que puisse être la constitution d'un gouvernement, s'il s'y trouve un seul homme qui ne soit pas soumis à la loi, tous les autres sont nécessairement à la discrétion de celui-là ; et s'il y a un chef national et un autre chef étranger, quelque partage d'autorités qu'ils puissent faire, il est impossible que l'un et l'autre soient bien obéis et que l'Etat soit bien gouverné. Je n'aurais point voulu habiter une république de nouvelle institution, quelques bonnes lois qu'elle pût avoir, de peur que le gouvernement, autrement constitué peut-être qu'il ne faudrait pour le moment, ne convenant pas aux nouveaux citoyens, ou les citoyens au nouveau gouvernement, l'Etat ne fût sujet à être ébranlé et détruit presque dès sa naissance ; car il en est de la liberté comme de ces aliments solides et succulents, ou de ces vins généreux, propres à nourrir et fortifier les tempéraments robustes qui en ont l'habitude, mais qui accablent, ruinent et enivrent les faibles et délicats qui n'y sont point faits. »

ROUSSEAU, Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes

Sujet 6

Dégagez l'intérêt philosophique de ce texte à partir de son étude ordonnée

« S'il est vrai que de tous les temps, depuis qu'il y a des hommes, il y a eu aussi des troupeaux humains (confréries sexuelles, communautés, tribus, nations, Eglises, Etats) et toujours un grand nombre d'hommes obéissant à un petit nombre de chefs ; si, par conséquent, l'obéissance est ce qui a été le mieux et le plus longtemps exercé et cultivé parmi les hommes, on est en droit de présumer que dans la règle chacun de nous possède en lui le besoin inné d'obéir, comme une sorte de conscience formelle qui ordonne: «Tu feras ceci, sans discuter; tu t'abstiendras de cela sans discuter »; bref, c'est un «tu feras». Ce besoin cherche à s'assouvir et à emplir sa forme d'un contenu ; il se taille sa part selon sa force, son impatience et sa tension, sans beaucoup choisir, en grossier appétit qu'il est, et il accepte tout ce que lui hurle à l'oreille n'importe quelle voix ayant autorité - parents, maîtres, lois préjugés sociaux, opinion publique. Si l'évolution humaine est si étroitement bornée, si hésitante, si lente, souvent si régressive et si piétinante, c'est que l'instinct grégaire de l'obéissance est celui qui s'hérite le plus aisément et qu'il prospère aux dépens de l'art de commander. Que l'on imagine cet instinct poussé jusqu'à ses derniers excès : il n'y aurait plus personne pour commander ni pour vivre indépendant ; ceux qui auraient ces goûts se sentiraient bourrelés dans leur conscience et auraient besoin de quelque prétexte illusoire pour pouvoir encore commander. Ils s'imagineraient, par exemple, qu'ils ne font qu'obéir. Cet état de choses est celui de l'Europe moderne, je l'appelle la tartufferie des dirigeants. Pour imposer silence à leur conscience, ils font semblant d'être les exécuteurs de commandements antiques et suprêmes (ceux des ancêtres, de la Constitution, du droit, des lois ou même de Dieu), ou ils empruntent à la mentalité du troupeau des formules grégaires et se

donnent, par exemple, pour « le premier serviteur de l'Etat » ou « l'instrument du bien public ».

F. NIETZSCHE, Par delà le bien et le mal

Sujet 7

Dégagez l'intérêt philosophique de ce texte à partir de son étude ordonnée

« La justice (l'équité) prend sa source parmi des hommes à peu près également puissants. Comme Thucydide l'a bien compris (...). Là où il n'y a pas de puissance clairement reconnue pour prédominante et où une lutte n'amènerait que des dommages réciproques sans résultat, naît l'idée de s'entendre et de traiter au sujet des prétentions de part et d'autre : le caractère de troc est le caractère initial de la justice. Chacun donne satisfaction à l'autre, en ce que chacun reçoit ce qu'il met à plus haut prix que l'autre. On donne à chacun ce qu'il veut avoir, comme étant désormais sien, et en échange on reçoit l'objet de son désir. La justice est ainsi une compensation et un troc dans l'hypothèse d'une puissance à peu près égale : c'est ainsi qu'originellement la vengeance appartient au règne de la justice, elle est un échange. Voilà pour l'origine de la justice. Parce que les hommes, conformément à leur habitude intellectuelle, ont oublié le but originel des actes dits justes, équitables, et surtout parce que durant des siècles les enfants ont été instruits à admirer et à imiter ces actes, peu à peu est née l'apparence qu'un acte juste serait un acte non égoïste. »

Friedrich NIETZSCHE, Humain, trop humain

Sujet 8

Dégagez l'intérêt philosophique de ce texte à partir de son étude ordonnée

« En vain dirait-on que tous les gouvernements sont, ou devraient être fondés initialement sur le consentement populaire, dans la mesure où les nécessités des affaires humaines le permettent. Car cela va entièrement dans mon sens. Je maintiens en effet que les affaires humaines ne permettront jamais un tel consentement, et rarement son apparence ; et que c'est la conquête ou l'usurpation – pour parler clair, la force – qui constitue l'origine de presque tous les nouveaux régimes jamais établis dans le monde, parce que c'est elle qui a ruiné ceux qui les précédaient. Je maintiens également que dans les rares cas où un consentement peut paraître avoir joué, ce fut ordinairement de façon si irrégulière, si limitée ou si fort mêlée de fraude et de violence, que ce consentement ne peut avoir eu grande autorité.

Mon intention n'est pas ici de nier que le consentement populaire soit une façon légitime de fonder le gouvernement. Là où il a eu lieu, il est sûrement le fondement le meilleur et le plus sacré de tous. Je prétends seulement qu'il n'a que fort rarement eu lieu, même sous une forme partielle, et presque jamais dans sa pleine extension ; et qu'il faut bien, par conséquent, reconnaître quelque autre fondement du gouvernement. »

David HUME, Essais politiques, 21^e essai : du contrat originel in Quatre essais politiques, éd. T.E.R bilingues, 1982, p.9.

CORRIGES

SUJET 1 : LA CONSCIENCE NOUS EXCLUT-ELLE DE L'ANIMALITE ?

I – DEFINITION DES EXPRESSIONS ET TERMES ESSENTIELS

La conscience : faculté permettant de connaître, de distinguer le bien du mal et le vrai du faux.

Exclut-elle : met à l'abri, met totalement hors, préserve-t-elle, distingue de.

L'animalité : ensemble des caractères propres à l'animal (exemple : instincts, violence, immoralité etc.).

II – REFORMULATION

La conscience en tant que faculté de connaître et de juger éloigne-t-elle l'homme de l'instinct animal ?

III – PROBLEME

Quel est l'impact de la conscience sur le comportement de l'homme ?

IV – AXES D'ANALYSE ET REFERENCES POSSIBLES

Axe 1 : Malgré la conscience, l'homme demeure un animal

- Les guerres dans le monde, la perversion de la société moderne etc. constituent une preuve de la présence de l'animalité en l'homme.

HOBBS, Léviathan : « l'homme est un loup pour l'homme. »

- Il existe chez l'homme un inconscient psychique qui détermine sa vie consciente et le pousse à agir de manière instinctive ou irrationnelle comme les autres animaux.

Sigmund FREUD, Malaise dans la civilisation (1929) : « l'homme n'est point cet être débonnaire, au cœur assoiffé d'amour, dont on dit qu'il se défend quand on l'attaque, mais un être, au contraire, qui doit porter au compte de ses données instinctives une bonne somme d'agressivité. »

- La conscience est gouvernée par l'inconscient qui le rend faible et impuissant à faire le bien.

Paul VALERY : « La conscience règne mais ne gouverne pas. »

Axe 2 : La conscience distingue l'homme de l'animal

- La connaissance définit l'homme et le distingue de tous les autres êtres.

DESCARTES, Discours de la Méthode : Je suis « une substance dont toute l'essence ou la nature n'est que de penser. »

Blaise PASCAL, Pensées : « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature; mais c'est un roseau pensant. »

- La conscience confère, à l'homme, l'exclusivité des actions morales.

ROUSSEAU, Émile, ou De l'éducation, IV : « Conscience ! Conscience ! Instinct divin, immortelle et céleste voix ; guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre ; juge infaillible du bien et du mal, qui rends l'homme semblable à Dieu, c'est toi qui fais l'excellence de sa nature et la moralité de ses actions ; sans toi je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes. »

- La conscience est le signe de la dignité et de la grandeur de l'homme.

KANT, Anthropologie d'un point de vue pragmatique : « Posséder le Je dans sa représentation : ce pouvoir élève l'homme infiniment au-dessus de toutes les autres créatures. »

- L'homme est, grâce à la conscience, le seul être capable de se projeter dans l'avenir et de penser le passé.

HEIDEGGER dans son cours Les Concepts fondamentaux de la Métaphysique : l'homme un « être des lointains. »

Réponse : bien que l'inconscient l'influence, la conscience demeure la maîtresse de l'homme.

SUJET 2 : PEUT-ON CONSIDERER L'INCONSCIENT COMME UNE NATURE OU UNE HISTOIRE ?

I – DEFINITION DES EXPRESSIONS ET TERMES ESSENTIELS

- L'inconscient : Instance psychique où sont emmagasinés les instincts, les pulsions, les désirs refoulés, ensemble de la vie psychique qui échappe à la conscience.

- Nature : C'est le donné, c'est l'ensemble des dispositions innées chez un sujet.

- Histoire : Ensemble d'aptitudes, d'attitudes, d'expériences et d'événements acquis au cours de l'existence d'un individu.

II – REFORMULATION

L'inconscient en tant que l'ensemble des pulsions, représentations et désirs refoulés chez un sujet donné est-il inné ou acquis ?

III – PROBLEME

Quelle est la nature de l'inconscient ?

IV – AXES D'ANALYSE ET REFERENCES POSSIBLES

Axe 1 : L'inconscient comme instance psychique innée

- L'inconscient est un phénomène universel car il se manifeste chez tout être humain sans distinction de race, de culture, de région, de religion....

FREUD, Métapsychologie : « Aussi bien chez l'homme sain que chez le malade, il se produit fréquemment des actes psychiques qui, pour être expliqués, présupposent d'autres actes qui, eux, ne bénéficient pas du témoignage de la conscience. »

- Les phénomènes inconscients (désirs, passions, etc.) sont indissociables de la définition de l'homme qui est d'abord un animal.

Blaise PASCAL, Pensées : « L'homme n'est ni ange, ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête. »

- Le comportement de l'homme à savoir ses réflexes et réactions (y compris conscients et inconscients) relèvent plutôt des gènes transmis par les parents ou de l'instinct.

Cf. Les travaux du psychologue Jean PIAGET qui reconnaît l'existence d'un « inconscient intellectuel » présent dès la naissance qui prédispose à apprendre. (In Le temps et le développement intellectuel de l'enfant, 1962.)

Axe 2 : L'inconscient comme instance psychique acquise

- La nature de l'inconscient est déterminée par l'impact de l'éducation, des événements et des influences de l'histoire de l'individu.

William WORDSWORTH (1770-1850) : « L'enfant est le père de l'homme. » (Figure dans un poème intitulé The Rainbow).

Cf. FREUD, dans Cinq leçons sur la psychanalyse, a mis en évidence l'importance des expériences sociales vécues par le sujet dans la formation de son inconscient.

- Certains de nos comportements résultent de l'héritage spirituel de l'humanité.

Cf. Karl. G. JUNG à travers sa notion d' "inconscient collectif" comme représentant l'héritage spirituel de l'humanité.

Réponse : L'inconscient est à la fois naturel et culturel.

SUJET 3 : L'ÉTAT EST-IL UN MAL NECESSAIRE ?

I – DEFINITION DES EXPRESSIONS ET TERMES ESSENTIELS

L'État : C'est la société organisée en tant que personne morale autonome dotée de pouvoirs politiques, administratifs et juridiques qui s'exercent sur un territoire donné. Forme d'organisation sociale caractérisée par la communauté de territoire, de lois et de gouvernement.

Mal nécessaire : pis-aller, ce dont on doit se contenter faute de mieux, dommage indispensable.

II – REFORMULATION

L'Etat en tant que forme d'organisation sociale caractérisée par la communauté de territoire, de lois et de gouvernement, constitue-t-il un dommage indispensable ?

III –PROBLEME

Comment conçoit-on l'Etat ?

IV– AXES D'ANALYSE ET REFERENCES POSSIBLES

Axe 1 : Conception négative de l'État

- L'État apparaît comme un appareil de répression systématique à travers les forces de l'ordre qui imposent sa volonté.

Louis ALTHUSSER, dans Idéologies et appareils idéologiques d'Etat, relève les ARE ou Appareils Répressifs d'Etat (la police, la gendarmerie, l'armée) et les AIE ou Appareils Idéologiques d'Etat (la presse, l'école,...)

- L'Etat, en imposant des règles contraires à ou indépendantes de notre volonté apparaît comme un organisme qui enchaîne ses membres dans des contraintes.

BAKOUNINE : « l'Etat est un vaste cimetière où viennent s'enterrer toutes les manifestations de la vie individuelle. »

- L'État, en instaurant des lois arbitraires et partisans est un instrument de domination et d'exploitation du peuple par les gouvernants.

ROUSSEAU, Du Contrat social : « Les lois sont toujours utiles à ceux qui possèdent et nuisibles à ceux qui n'ont rien. »

K. MARX, L'Idéologie allemande : « Toute classe qui aspire à la domination doit conquérir d'abord le pouvoir politique pour représenter à son tour son intérêt propre comme étant l'intérêt général. »

Axe 2 : De la nécessité de L'État

- L'État est une forme d'organisation sociale qui met fin à l'atmosphère de violence systématique des sociétés humaines.

T. HOBBS, Le Léviathan : L'état de nature est une « guerre de chacun contre chacun. »

- L'État réconcilie les intérêts particuliers des citoyens et sa vocation universelle en prenant en compte les besoins de tous et de chacun.

Cf. HEGEL, Principes de la philosophie du droit : l'Etat réalise la réconciliation du subjectif et de l'objectif.

- L'État est source de liberté et de sécurité pour les citoyens.

SPINOZA, Traité théologico-politique : « La fin de l'État, c'est la sécurité, la liberté et non la domination. »

J.J. ROUSSEAU, Du Contrat social : « L'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté.»

Réponse : l'Etat est un mal nécessaire.

SUJET 4 : LE POUVOIR D'ETAT EST-IL NECESSAIREMENT VIOLENT ?

I – DEFINITION DES EXPRESSIONS ET TERMES ESSENTIELS

Le pouvoir d'Etat : Pouvoir politique, autorité politique.

Nécessairement : Absolument, inévitablement.

Violent : Brutal, agressif, abus de la force.

II – REFORMULATION

L'usage de la force brutale est-il indispensable à l'exercice du pouvoir politique ?

III –PROBLEME

Quelle place la violence occupe-t-elle dans l'exercice du pouvoir d'Etat ?

IV– AXES D'ANALYSE ET REFERENCES POSSIBLES

Axe 1 : La violence est omniprésente dans l'exercice du pouvoir d'Etat

- Dans la pratique quotidienne, l'Etat use de violence physique et psychologique pour imposer son autorité et sa volonté.

Louis ALTHUSSER, dans *Idéologies et appareils idéologiques d'Etat*, les deux axes de violences de l'Etat, relève les ARE ou Appareils Répressifs d'Etat (la police, la gendarmerie, l'armée) et les AIE ou Appareils Idéologiques d'Etat (la presse, l'école...).

- Les actions de L'Etat visent toutes à domestiquer, aliéner, dépouiller l'individu de toute personnalité, l'Etat décidant à sa place et le réduisant ainsi au rang d'animal.

SCHOPENHAUER, *Pensées et fragments* : « l'Etat n'est que la muselière dont le but est de rendre inoffensive cette bête carnassière, l'homme et de faire en sorte qu'il ait l'aspect d'un herbivore. »

- La violence de l'Etat ne se justifie pas à partir du moment les hommes naturellement bons peuvent cohabiter pacifiquement sans atteintes à leur dignité et leur intégrité pourvu qu'on sache les convaincre.

Georges GUSDORF, *La Vertu de force* : toute action de violence résulte d'un acte de désespoir, elle est une « énergie de désespoir. » Seuls ceux qui échouent à triompher par la raison ou le bon sens, c'est-à-dire par des arguments rationnellement convaincants, s'abaissent à nuire et à s'imposer aux autres par la violence.

Axe 2 : La violence est nécessaire pour l'exercice bénéfique du pouvoir d'Etat

- Les hommes sont si naturellement violents qu'il faut un pouvoir fort pour les amener à vivre pacifiquement.

HOBBS, *Le Léviathan* : « Aussi longtemps que les hommes vivent sans un pouvoir commun qui les tienne tous en respect, ils sont dans cette condition qui se nomme guerre, et cette guerre est guerre de chacun contre chacun. »

- L'absence de violence d'Etat entraîne l'anarchie dans laquelle la condition des hommes est pire en raison d'une violence plus scandaleuse et préjudiciable à tous.

GOETHE : « Je préfère l'injustice au désordre. »

- Le droit et la force doivent soutenir mutuellement l'action politique pour que l'Etat atteigne ses objectifs régaliens.

Blaise PASCAL, Pensées : « la justice sans la force est impuissante et la force sans la justice est tyrannique »

Paul VALERY, Regards sur le monde actuel : « Si l'Etat est fort il nous écrase, s'il est faible, nous périssons. »

Réponse : la violence s'impose comme une nécessité dans l'exercice du pouvoir d'Etat dans le strict respect des droits du citoyen.

SUJET 5 : « L'ENFER C'EST L'ABSENCE DES AUTRES ». QU'EN PENSEZ-VOUS ?

I – DEFINITION DES EXPRESSIONS ET TERMES ESSENTIELS

L'enfer : état et/ou lieu de détresse, de souffrance, de tourment, de malheur, de supplice.

L'absence des autres : la solitude, la négation d'autrui, l'inexistence de la société.

II – REFORMULATION

- La solitude est source de détresse pour l'homme.

III – PROBLEME

- La vie solitaire est-elle un supplice ?

IV – AXES D'ANALYSE ET REFERENCES POSSIBLES

Axe 1 : L'absence des autres comme source de détresse

- L'homme est un être naturellement porté à vivre en société.

ARISTOTE, Politique : « L'homme est un animal politique. »

- Le prochain est indispensable à mon humanisation et à ma réalisation car coupé du milieu social, l'homme reste un simple animal.

Lucien MALSON, Les enfants sauvages : « Il faudrait admettre que les hommes ne sont pas des hommes hors de l'ambiance sociale. »

Lucien MALSON y fait la description détaillée de ces enfants dérobés très jeunes à leurs parents ou perdus, qui deviennent enfants-loups, enfants-léopards, enfants-gazelles, enfants-sangliers, ...- dont les cas célèbres du “Sauvage de l’Aveyron”, de Gaspard Hauser, etc.

- Autrui est une source d’enrichissement et d’aide pour moi car il m’apporte ce que je n’ai pas.

SAINT-EXUPERY, Terre des hommes : « Si tu diffères de moi, mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis. »

Axe 2 : L’enfer, c’est la présence des autres

- Autrui est source gêne et d’angoisse qui par sa présence, son regard, ses actes etc., m’oblige à renoncer à mes désirs et envies et me dépouille de mes capacités.

SARTRE, L’être et le néant : « Je saisis le regard de l’autre au sein même de mon acte, comme solidification et aliénation de mes propres possibilités. »

Jean Paul SARTRE, Huis-clos : « L’enfer, c’est les autres ».



- Autrui est un être égoïste qui vise à m’instrumentaliser, me nuire voire me détruire au profit de ses intérêts.

Sigmund FREUD, Malaise dans la civilisation (1929) : « l'homme n'est point cet être débonnaire, au cœur assoiffé d'amour, dont on dit qu'il se défend quand on l'attaque, mais un être, au contraire, qui doit porter au compte de ses données instinctives une bonne somme d'agressivité. »

Réponse : l’enfer est vraiment l’absence des autres.

SUJET 6 : SUFFIT-IL D'APPLIQUER LE DROIT POUR QUE REGNE LA JUSTICE ?

I – DEFINITION DES EXPRESSIONS ET TERMES ESSENTIELS

Suffit-il : Faut-il seulement, uniquement, avoir juste la quantité, la qualité, la force nécessaire.
Faut-il se contenter

Appliquer : Mettre en pratique, respecter, observer.

Droit : Ensemble des lois, des normes et des règles régissant une communauté humaine, Le droit positif.

Régner : Avoir court, exister.

Justice : Impartialité, équité.

II – REFORMULATION

Le respect scrupuleux des lois est-il suffisant à l'établissement de l'équité dans la société ?

III – PROBLEME

La mise en pratique du droit implique-t-il nécessairement la justice ?

IV – AXES D'ANALYSE ET REFERENCES POSSIBLES

Axe 1 : Le droit est une arme de domination et partant d'injustice

- Les lois peuvent créer l'injustice ou un sentiment d'injustice.

Ex. de la condamnation de Socrate. Cf. PLATON, L'Apologie de Socrate

- Le droit, sous le prétexte de garantir l'intérêt général sert en réalité des intérêts particuliers.

MARX : la loi est un « instrument d'exploitation de l'homme par l'homme » et l'Etat, « une police au service de la classe dominante. »

- La loi a pour seule fin de supprimer nos libertés naturelles et apparait comme un instrument d'oppression.

BAKOUNINE : « l'Etat est un immense cimetière où viennent s'enterrer toutes les manifestations de la liberté » Socialisme autoritaire et libertaire. »

Axe 2 : Le respect du droit comme condition nécessaire pour l'existence de la justice

- Par définition, la justice émane du droit dont elle est l'application.

SPINOZA, Traité théologico-politique : « le droit est l'essence de la justice. »

- Même injustes, les lois sont plus profitables que le désordre auquel elles céderaient inévitablement la place.

HOBBS, Le Léviathan : l'absence de lois conduit inexorablement à un « état de guerre généralisé de tous contre tous. »

- Dans le principe, le droit, émanation de la volonté générale, crée une égalité de fait entre les hommes ce qui favorise l'égalité des citoyens.

ROUSSEAU, Du contrat social : « Il n'y a donc pas de liberté sans lois, ni où quelqu'un est au-dessus des lois. »

- Le droit assure l'harmonie sociale et protège contre les abus, les comportements arbitraires d'autrui en définissant des limites précises pour tous.

KANT : « Le droit est l'ensemble des conditions qui permettent à la liberté de chacun de s'accorder avec la liberté de tous. »

Réponse : la loi reste la condition nécessaire mais non suffisante d'instauration de la justice. Il faut donc la parfaire en prenant en compte les intérêts du peuple

SUJET 7: « LA LIBERTE CONSISTE A NE DEPENDRE QUE DES LOIS. » QU'EN PENSEZ-VOUS ?

I – DEFINITION DES EXPRESSIONS ET TERMES ESSENTIELS

Liberté : état de l'être qui n'obéit qu'à sa volonté indépendamment de toute contrainte extérieure.

Dépendre de: être soumis à, être tributaire de

Loi: Ensemble précis de règles censés régir l'activité dans une société ou un groupe donné.

II – REFORMULATION

La liberté relève exclusivement de la soumission aux normes qui régissent la vie sociale.

III – PROBLEME

Quel est le rapport entre la loi et la liberté ?

IV – AXES D'ANALYSE ET REFERENCES POSSIBLES

Axe 1 : explication de la citation : La liberté comme obéissance à la loi

- La loi, en tant que l'émanation de la conscience et l'intelligence d'une société, exprime la volonté du peuple.

MONTESQUIEU, De l'esprit des lois : « La liberté consiste à ne dépendre que des lois. »

ROUSSEAU, Du contrat social : « L'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté. »

- La loi prend en compte les intérêts de tous les citoyens et rend compossibles (possibles simultanément) la liberté de tous.

Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789, article 4 : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. »

- La liberté résultant de la loi est sécurisée tandis que son alternative, le droit du plus fort, crée un état de non-droit et met constamment en danger la liberté naturelle de chacun.

ROUSSEAU, Lettres écrites de la montagne : « Il n'y a point de liberté sans lois. »

Axe 2 : La loi comme obstacle à la liberté

- D'un point de vue étymologique, la liberté, en tant qu'absence de détermination, est absolument niée par la loi qui est détermination.

- Le rejet de toute forme d'État et de toute forme d'autorité est nécessaire pour être libre. BAKOUNINE, Fédéralisme, socialisme et antithéologie (1867) : « C'est l'Etat, c'est l'autel de la religion politique sur lequel la société naturelle est toujours immolée : une universalité dévorante, vivant de sacrifices humains, comme l'Église. »

- La loi défend les intérêts de la classe dominante.

Karl MARX, L'Idéologie allemande : l'Etat est un « instrument d'exploitation de l'homme par l'homme »

Selon Calliclès, la loi est une conspiration contre nature des faibles dans leur lutte contre les plus forts. Cf. PLATON, Gorgias.

Réponse : une liberté sans loi est préjudiciable à chacun et à tous.

SUJET 8: LA NATION RELEVE-T-ELLE DE L'UTOPIE ?

I – DEFINITION DES EXPRESSIONS ET TERMES ESSENTIELS

Nation : communauté humaine caractérisé par la conscience de son identité historique par l'unité linguistique, la communauté d'intérêts et la poursuite d'un idéal commun.

Relever de : être considéré comme, regardé comme ...

Utopie : chimère, vue de l'esprit, illusion, ce qui ne peut pas être réalisé.

II – REFORMULATION

La nation en tant que communauté humaine éprouvant le désir de vivre ensemble, est-elle impossible à réaliser ?

III – PROBLEME A ANALYSER

La nation est-elle réalisable ?

IV – AXES D'ANALYSE ET REFERENCES POSSIBLES

Axe 1 : La nation comme idéal

- La nation n'est pas une réalité matérielle mais un mot, un simple concept.

RENAN, Qu'est-ce qu'une nation ? « Une nation est une âme, un principe spirituel. »

- La nation apparaît comme un slogan politique qui réussit à fédérer, pendant un certain temps, toutes les énergies et mentalités d'un pays autour d'un projet politique.

G. BURDEAU, Traité de la science politique : une nation, c'est un rêve d'avenir partagé. »

- L'expérience montre que la nation, même quand il semble exister, est fragile et susceptible à tout moment de s'effondrer.

E. RENAN, Qu'est-ce qu'une nation ? : « L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours. »

Axe 2 : La nation comme un projet réalisable

- L'expérience nous montre à travers les exemples d'Etats qui sont devenus des nations à la suite de siècles de communauté d'histoire, de guerre ou de religion que la construction de la nation est juste une question de temps et de volonté.

MAUSS (Marcel), La Nation : « Nous entendons par nation une société matériellement et moralement intégrée, à pouvoir central stable, permanent, à frontières déterminées, à relative unité morale, mentale et culturelle des habitants qui adhèrent consciemment à l'État et à ses lois. »

Ex. : les Etats d'Europe occidentale comme la France, l'Allemagne, l'Italie,

- Il existe objectivement des ingrédients naturels sur lesquels la nation peut se fonder à savoir les liens matériels ou ethniques des citoyens tels que la race, la langue, la religion.

- Qu'on le veuille ou non, la nation est l'aboutissement naturel d'un Etat en raison des relations que la vie sociale favorise et qui font disparaître les clivages et différences.

Henri LEFEBVRE, De l'État : « la nation précède l'État ; elle est son berceau, elle fournit le territoire sur lequel s'exerce la souveraineté [...] elle est le cadre naturel de la communauté politique. »

Réponse : La nation est un projet réalisable qu'il faut cependant continuellement protéger car il peut s'effondrer.

SUJET 9 : L'ATHEISME EST-IL UNE ILLUSION ?

I – DEFINITION DES EXPRESSIONS ET TERMES ESSENTIELS

Athéisme : Doctrine ou attitude qui nie l'existence de Dieu, qui ne croit pas en Dieu et par voie de conséquence, en la religion.

Illusion : Apparence trompeuse dénuée de la réalité, croyance fausse mais séduisante pour l'esprit.

II – REFORMULATION

La négation de l'existence de Dieu est-elle une apparence trompeuse ?

III – Problème

L'athéisme est-il fondé ?

IV – AXES D'ANALYSE ET REFERENCES POSSIBLES

Axe 1 : L'athéisme comme réalité fondée

- On n'a aucune preuve matérielle de Dieu

LA BIBLE, Jean 1 :18 : « Personne n'a jamais vu Dieu » (version Louis Segond 1910)

- Les témoignages de philosophes ou de religieux au sujet de Dieu sont divers et contradictoires

XENOPHANE : « Les Ethiopiens font leurs Dieux noirs et avec le nez camus, les Thraces disent que les leurs ont les yeux bleus et cheveux rouges. »

Charles de Secondat, baron de la Brède et de MONTESQUIEU, Lettres Persanes (1721) : « Si les triangles faisaient un Dieu, ils lui donneraient trois côtés. »

Ex. des différentes conceptions : théisme, déisme, panthéisme,

- L'existence malgré tout d'un Dieu personnel résulte plutôt de la déformation de la réalité pour nourrir l'impuissance voire la paresse de l'homme face aux réalités de la vie ou satisfaire des ambitions politiques.

FREUD, Malaise dans la civilisation: « Des êtres humains s'efforcent ensemble et en grand nombre de s'assurer bonheur et protection contre la souffrance au moyen d'une déformation chimérique de la réalité. » (Trad.fr. PUF, 1979)

- La persistance du mal remet en cause la conception traditionnelle d'un Dieu bon et juste.

VOLTAIRE : « Dieu a fait l'homme à son image, mais l'homme le lui a bien rendu. » In Guy de Maupassant, Contes et nouvelles, La Horla.

Axe 2 : L'athéisme est une apparence trompeuse

- L'idée de Dieu est partagée universellement tant dans le temps que dans l'espace par des peuples qui étaient pourtant séparés.

- Il existe nécessairement un créateur extraordinairement intelligent et parfaitement savant pour créer un monde aussi bien ordonné et scientifiquement étudiable.

Sully PRUDHOMME : « J'en arrive à me définir Dieu simplement : ce qui me manque pour comprendre ce que je ne comprends pas. »

- Dieu est l'idée du parfait que j'ai en moi, dont je suis l'image affaiblie et qui existe nécessairement du fait que l'existence est comprise dans la perfection.

Cf. DESCARTES, Discours de la méthode, "l'argument ontologique."

- Dieu est une nécessité morale sans lequel l'homme glisse vers l'immoralité et l'animalité.

DOSTOÏEVSKI, Crime et châtiment : « Si Dieu n'existait pas, tout serait permis. »

Francis BACON : « Il est vrai qu'un peu de philosophie incline l'esprit de l'homme à l'athéisme, mais une philosophie profonde amène les esprits des hommes à la religion. » Essais, sur l'Athéisme.

Réponse : L'athéisme est une illusion.



Vous pouvez soutenir le point de vue contraire en toute liberté.

SUJET 10: LE REGAIN DE LA FOI RELIGIEUSE DANS UN MONDE GAGNE PAR LA RATIONALITE SCIENTIFIQUE EST-IL UN PHENOMENE INSOLITE ?

I – DEFINITION DES EXPRESSIONS ET TERMES ESSENTIELS

Le regain de la foi religieuse : La recrudescence de la croyance en Dieu.

Rationalité scientifique : rigueur de la démarche scientifique.

Phénomène insolite : phénomène surprenant, inattendu.

II – REFORMULATION

La recrudescence du phénomène religieux dans une société profondément portée vers les sciences est-elle surprenante ?

III –PROBLEME

La religion a-t-elle sa place dans un monde scientifique ?

IV – AXES D'ANALYSE ET REFERENCES POSSIBLES

Axe 1 : La religion semble être de trop dans une société scientifique

- En termes de démarche, science et religion s'opposent car la première privilégie la démonstration et/ou l'expérience alors que la seconde repose sur la foi.

Charles DARWIN : « La science et le Christ n'ont rien à voir l'un avec l'autre, sinon dans la mesure où l'habitude de la recherche scientifique enseigne la prudence au moment d'accepter une preuve quelle qu'elle soit. »

- La science apparaît comme une déconstruction voire une abolition des vérités et fondements de la religion.

Cf. La loi des 3 états de l'esprit d'Auguste COMTE

BACHELARD, La psychanalyse du feu : « il n'y a pas de vérités premières mais des erreurs premières. »

- Avec les prouesses de la technoscience qui comblent les aspirations de l'homme, Dieu semble être réduit au chômage par la science.

Axe 2 : Face aux limites de la science, la religion s'offre à nous comme une panacée

- Sur le plan de la connaissance, il apparaît évident que malgré l'effort de la science, certains phénomènes sont restés inexplicables.

KANT, Critique de la raison pure « J'ai dû limiter le savoir pour lui substituer la croyance »

- Science et technique permettent de combler les besoins matériels de l'homme mais elles ne peuvent satisfaire la soif spirituelle et religieuse de ce dernier.

Francis BACON, Essais de morale et de politique (1597) : « Les troubles et l'adversité ramènent à la religion. »

- La religion apparaît comme le remède aux clivages et angoisses nées dans nos sociétés du fait du développement désordonné et inhumain des sciences.

BERGSON, Les deux sources de la morale et de la religion : « Qu'on interprète la religion d'une manière ou d'une autre, qu'elle soit sociale par essence ou par accident, un point est toujours certain, c'est qu'elle a toujours joué un rôle social. »

- Science et religion sont complémentaires.

Albert EINSTEIN : « La science sans religion est boiteuse, la religion sans science est aveugle. »

Louis PASTEUR : « Un peu de science éloigne de Dieu, beaucoup de science y ramène. » (Ici, il pastiche BACON.)

Réponse : La résurgence de la religion dans un monde de rationalité scientifique s'inscrit dans l'ordre des choses.

SUJET 11: LA PRATIQUE RELIGIEUSE EST-ELLE UNE ACTIVITE CADUQUE ?

I – DEFINITION DES EXPRESSIONS ET TERMES ESSENTIELS

Pratique religieuse : Respect et application (stricte) des règles et dogmes relatifs au sacré ou à la puissance divine par une communauté.

Activité caduque: Pratique dépassée, rétrograde, inactuelle, révolue, périmée.

II – REFORMULATION

La religion est-elle dépassée ?

III –PROBLEME

La religion a-t-elle de l'intérêt aujourd'hui ?

IV– AXES D'ANALYSE ET REFERENCES POSSIBLES

Axe 1 : La pratique religieuse, une activité dépassée

- La croyance religieuse correspond à l'enfance de l'esprit dans le processus de connaissance.

Cf. Auguste COMTE et la loi des trois états dans Cours de philosophie positive.

- la religion va à contre-courant des lumières de la raison visant à démythifier et démystifier la nature.

Arthur SCHOPENHAUER, Parerga : « Les religions sont comme les vers luisants : pour briller, il leur faut de l'obscurité. »

- La religion étant pure illusion et fuite de responsabilité, la pratique religieuse est vide de sens.

FREUD, L'avenir d'une illusion : « Je suis en contradiction avec vous lorsque, poursuivant vos déductions, vous dites que L'homme ne saurait absolument pas se passer de la consolation que lui apporte l'illusion religieuse. »

Jean-Paul SARTRE : « La religion, c'est l'échappatoire de ceux qui sont trop lâches pour se reconnaître responsables de leurs propres destinées. »

- Il est nécessaire d'abandonner la pratique religieuse pour cultiver les sciences et la technique, seules valeurs contemporaines nécessaires à notre émancipation économique et matérielle.

MARX, Critique de la philosophie du droit de Hegel : « L'abolition de la religion en tant que bonheur illusoire du peuple est l'exigence que formule son bonheur réel. »

Axe 2 : La pratique religieuse, une nécessité

- L'homme, en tant qu'être de conscience et de réflexion, ne peut qu'être religieux quand il se pose certaines questions sur l'origine de l'univers auxquelles il ne trouve aucune réponse.

Francis BACON, Essais, sur l'Athéisme : « Il est vrai qu'un peu de philosophie incline l'esprit de l'homme à l'athéisme, mais une philosophie profonde amène les esprits des hommes à la religion. »

- La civilisation technicienne censée répondre aux préoccupations sociales ne peut combler la multidimensionnalité de l'homme l'abandonnant notamment face à ses craintes et angoisses.

FREUD, Nouvelles conférences sur la psychanalyse : « La science en effet ne peut rivaliser avec elle [la religion], quand il s'agit d'apaiser la crainte dur

SUJET 1

I/ Eléments de l'introduction

Thème : Conscience animale et conscience humaine.

Problème : Peut-on assimiler la conscience animale à la conscience humaine ?

Thèse : La conscience humaine diffère de la conscience animale en ce que, contrairement au cerveau animal, le cerveau humain a des capacités illimitées.

II/ Eléments de l'étude ordonnée

Structure logique

1er mouvement : (L1 – L10) « Comment n'être.....de nature. » : Caractéristiques des cerveaux animal et humain.

2emouvement : (L11 - L12) « Radicale aussi..... conscience humaine. » : Différence de nature entre la conscience humaine et la conscience animale.

III/ Eléments de l'intérêt philosophique et références possibles.

Critique interne

Intention : Montrer la spécificité de la conscience humaine.

L'auteur commence par montrer les caractéristiques distinctives des différents cerveaux, animal et humain, pour mettre en exergue la différence de nature entre la conscience animale et la conscience humaine. Cette démarche démonstrative est en adéquation avec son intention. Toutefois, l'emploi de l'expression « conscience de l'animal, même le plus intelligent » pourrait susciter un débat.

Critique externe

Enjeu : La valeur de l'homme.

Enjeu problématisé : La conscience fonde-t-elle réellement la valeur de l'homme ?

Références possibles

- Selon la philosophie classique, la conscience est l'essence de l'homme et fait sa dignité.

Descartes, discours de la méthode : « Je pense donc je suis. »

Pascal, Pensées (1670) : « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature; mais c'est un roseau pensant. »

- La conscience n'est qu'un organe mal développé et secondaire.

Nietzsche, La volonté de puissance, livre troisième : Les données de la conscience « sont des phénomènes secondaires. »

- Avec la découverte de l'inconscient, la conscience perd sa place privilégiée.

Freud, Une difficulté de la psychanalyse, Essais de psychanalyse appliquée : « le moi n'est maître dans sa propre maison. » (Trad. Marie Bonaparte et Mme E. Marty.)

SUJET 2

I/ Eléments de l'introduction

Thème : L'existence de l'homme et des choses de la nature.

Problème : L'homme existe-t-il de la même manière que les choses de la nature ?

Thèse : Tandis que les choses de la nature n'existent qu'immédiatement, l'homme lui a une double existence.

II/ Eléments de l'étude ordonnée

Structure logique

1er mouvement : « Les choses ... un être pour soi. » : La différence entre l'existence des choses de la nature et celle de l'homme.

2è mouvement : « Cette conscience de soi ... sa propre activité. » Les deux modes d'acquisition de la conscience de soi.

III/ Eléments de l'intérêt philosophique et références possibles

Critique interne

Intention : Montrer la supériorité de l'homme sur les choses de la nature.

Critique externe

Enjeu : La connaissance de l'homme.

Enjeu problématisé : la connaissance de l'homme se réduit-elle à la conscience de soi?

Références possibles

- Parce qu'il est capable d'affirmer son autonomie ou sa singularité existentielle en disant "je", l'homme reste de loin supérieur aux autres êtres de la nature.

KANT, Anthropologie du point de vue pragmatique : « Posséder le “JE” dans sa représentation ... élève infiniment l'homme au-dessus de tous les autres êtres vivants. »

- La conscience permet à l'homme de prendre conscience de lui comme d'un être distinct et supérieur.

PASCAL, Pensées : « Penser fait la grandeur de l'homme. »

- L'homme est aussi sauvage et barbare que les autres animaux comme en témoignent ses rapports avec autrui (crimes, guerres, etc.)

FREUD, Malaise dans la Civilisation : « L'homme ... est un être qui compte au nombre de ses données instinctives, une bonne somme d'agressivité. »

- Le phénomène de la conscience est accessoire par rapport aux mécanismes biologiques du corps qui représente sa vraie nature.

NIETZSCHE soutient que la conscience n'est qu'un « épiphénomène ». C'est un organe qui s'est mal développé. Pour lui, les penseurs qui font prévaloir la conscience de soi au détriment de l'instinct et des désirs, en un mot au détriment de la « Volonté de Puissance », sont en réalité les faibles et les vaincus de la vie. Cf. NIETZSCHE, La volonté de puissance.

SUJET 3

I/ Eléments de l'introduction

Thème : La fonction de l'oubli.

Problème : Quelle est la fonction de l'oubli ?

Thèse : L'oubli est un pouvoir actif qui permet de maintenir l'ordre psychique.

II/ Eléments de l'étude ordonnée

Structure logique

1er mouvement : (L1 – L14) « L'oubli n'est pas..... L'étiquette. » : La fonction positive de l'oubli.

2e mouvement : (L14 - L17) « On en conclura..... à un dyspeptique. » : L'oubli comme condition du bonheur.

III/ Eléments de l'intérêt philosophique et références possibles

Critique Interne

Intention : Montrer la valeur de l'oubli.

Critique externe

Enjeu : Le bonheur de l'homme.

Enjeu problématisé : L'oubli est-il toujours la condition du bonheur ?

Références possibles

- L'oubli conditionne le bonheur.

- L'homme est naturellement enclin à oublier ou à fuir les souvenirs traumatisants qui lui causent du déplaisir faisant de l'oubli, une sorte de " thérapie naturelle " de l'esprit pour échapper aux éventuelles affections mentales (névroses, psychoses, hystéries) que pourraient causer ces événements.

FREUD, Psychopathologie de la vie quotidienne : « Un nom est oublié soit parce qu'il rappelle lui-même une chose désagréable, soit parce qu'il se rattache à un autre nom, susceptible de provoquer un sentiment désagréable. »

- L'oubli a fonction régulatrice de nos actions.

BERGSON insiste sur l'oubli qui nous est nécessaire pour rester au contact de l'action présente et oublier momentanément les "informations inutiles" à l'action présente.

« Si, comme nous le disions, la conscience retient le passé et anticipe l'avenir, c'est précisément, sans doute, parce qu'elle est appelée à effectuer un choix. » H.BERGSON, L'énergie spirituelle, Paris, PUF, 1959, p.12

- L'oubli comme défaillance de la mémoire.

PLATON présente l'oubli comme une sorte de déchéance ou d'échec qui consacre la chute de l'âme dans le corps après le choix de notre destinée et qui nous prive des vérités en contact avec lesquelles nous étions avant notre venue sur terre. Cf. La République. Livre X

SUJET 4

I/ Eléments de l'introduction

Thème : Le sens de la liberté.

Problème : La liberté réside-t-elle dans l'abstrait ?

Thèse : Si la liberté implique une volonté abstraite, elle se réalise dans le concret.

II/ Eléments de l'étude ordonnée

Structure logique

1er mouvement : « Lorsque ... le concret. » La liberté comme fondement de toutes les valeurs est une réalité.

2è mouvement : « Nous voulons ... pour but » La liberté individuelle est tributaire de celle des autres.

III/ Eléments de l'intérêt philosophique

Critique interne

Intention : Montrer que la liberté n'est pas abstraite, mais elle est concrète.

Critique externe

Enjeu : Le bonheur.

Enjeu problématisé : la liberté concrète qui implique nécessairement autrui est-elle la condition du bonheur ?

Références possibles

- L'homme ne s'épanouit qu'en vivant avec les autres

ARISTOTE, Le politique : « l'homme est un animal politique. »

- L'autre, loin de nous rendre heureux, constitue une barrière à notre affirmation.

Thomas HOBBS, Le Léviathan : « l'homme est un loup pour l'homme. »

FREUD, Malaise dans la civilisation : « l'homme n'est point cet être débonnaire au cœur assoiffé d'amour...mais un être qui compte au nombre de ses données instinctives une bonne somme d'agressivité. »

SUJET 5

I/ Eléments de l'introduction

Thème : Liberté et lois.

Problème : A quelle condition la liberté de l'homme et la souveraineté de l'Etat peuvent être garanties ?

Thèse : Seule la soumission aux mêmes lois garantit la liberté de l'homme et la souveraineté de l'Etat.

II/ Eléments de l'étude ordonnée

Structure logique

- 1er mouvement : « J'aurais voulu vivre ... que l'Etat soit bien gouverné » : Nécessité de la soumission à la loi pour le citoyen et l'Etat.
- 2è mouvement : « Je n'aurais point voulu ...n'y sont point faits » : Nécessité de la conservation des lois établies.

III/ Eléments de l'intérêt philosophique et références possibles.

Critique interne

Intention : Montrer que seule la loi sert de socle à une société organisée.

Critique externe

- Enjeu : La liberté civile
- Enjeu problématisé: Qu'est-ce qui fonde la liberté civile ?

Références possibles

- La loi constitue le fondement de la liberté civile.

MONTESQUIEU, De l'Esprit des lois : « La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent »

- Les lois de l'Etat sont le moyen privilégié des gouvernants pour dominer les masses.

Karl MARX, L'Idéologie allemande : l'Etat est un « instrument d'exploitation de l'homme par l'homme ».

- La loi dépouille l'homme de toute forme de liberté.

Mikhaïl BAKOUNINE, Fédéralisme, socialisme et antithéologisme : « C'est l'État, c'est l'autel de la religion politique sur lequel la société naturelle est toujours immolée : une universalité dévorante, vivant de sacrifices humains. »

SUJET 6

I/ Eléments de l'introduction

Thème : L'instinct d'obéissance

Problème : L'instinct d'obéissance favorise-t-il le plein épanouissement de l'être humain en société?

Thèse : L'instinct d'obéissance poussé à l'extrême transforme les hommes en « troupeaux humains » et conduit ceux qui commandent à se réfugier derrière ces artifices.

II/ Eléments de l'étude ordonnée

Structure logique

1er mouvement :- « S'il est vrai ... opinion publique » : L'instinct d'obéissance conditionne l'homme dans tous ses actes.

2è mouvement : « Si l'évolution ... bien public » : Les méfaits de l'instinct d'obéissance.

III/ Eléments de l'intérêt philosophique et références possibles.

Critique interne

Intention : Dénoncer les méfaits de l'instinct d'obéissance dans l'épanouissement du genre humain.

Critique externe

- Enjeu : La liberté

- Enjeu problématisé : l'instinct d'obéissance est-il incompatible avec l'idée de liberté?

Références possibles

- Toute obéissance du peuple (les faibles) à la loi qui est l'émanation des gouvernants (hommes forts) est vécue comme une aliénation.

BAKOUNINE : « l'Etat est un vaste cimetière où viennent s'enterrer toutes les manifestations de la vie individuelle. »

- C'est la loi qui rend possible la liberté

J.J. ROUSSEAU, Du Contrat social : « L'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté»

MONTESQUIEU, De l'esprit des lois : « La liberté consiste à ne dépendre que des lois. »

- Sur le plan psychologique, la liberté s'impose comme obéissance au « Bon Sens » et non à celle du corps qui relève plutôt des passions et des « esprits animaux ». Cf. DESCARTES, Traité des passions

- Au plan religieux, obéir libère le croyant de toutes les pressions et angoisses et constitue une source de "cohésion sociale" et d'élan humanitaire pour le corps social. Cf. Henri BERGSON, Les deux sources de la morale et de la religion.

SUJET 7

I/ Eléments de l'introduction

Thème : L'origine de la justice

Problème : Quelle est la véritable origine de la justice?

Thèse : La justice a pour véritable origine le troc et la compensation.

II/ Eléments de l'étude ordonnée

Structure logique

1er mouvement : (L1 – L11) « La justice (l'équité)..... L'origine de la justice. » : Le troc et la compensation comme fondement véritable de la justice.

2e mouvement : (L11 - L14) « Parce que les hommes..... un acte non égoïste. » : Remise en cause de la vision commune de la justice.

III/ Eléments de l'intérêt philosophique et références possibles.

Critique interne

Intention : Critiquer la conception commune de la justice selon laquelle la justice est altruiste.

Nietzsche à travers une démarche démonstrative explique ce qui selon lui est la véritable origine de la justice. Une telle démarche est en adéquation avec son intention. Toutefois, on peut noter que l'emploi de certaines expressions mercantiles (troc, échange, compensation) enlève à la justice son caractère éthique.

Critique externe

Enjeu : La morale

Enjeu problématisé : La morale doit-elle fonder la justice ?

Références possibles

- Les motivations égoïstes sont à la base d'actes justes.

Aristote, Ethique à Nicomaque : il arrive que par égoïsme, « un homme ... s'applique constamment à accomplir plus que tout autre des actes de justice, de tempérance, ou de toute autre vertu » IX, 8, 1168-1169b

David Hume, Traité de la nature humaine : « C'est uniquement de l'égoïsme de l'homme et de sa générosité limitée, en liaison avec la parcimonie avec laquelle la nature a pourvu à la satisfaction de ses besoins, que la justice tire son origine.» Trad. A. Leroy, Ed, Aubier-Montaigne, 1973, pp. 612-613.

- Selon les philosophes du contrat, c'est par un acte d'auto-conservation donc égoïste que naît la société. Cf. Hobbes, Léviathan

- Le véritable fondement de la justice est la morale.

ROUSSEAU, Emile ou de L'Education : » Ce serait une trop abominable philosophie que celle où l'on serait embarrassé des actions vertueuses ; où l'on ne pourrait se tirer d'affaire qu'en leur controuvant des intentions basses et des motifs sans vertu. » Livre IV, Profession de foi du vicaire savoyard

- La justice doit reposer sur la moralité et non sur les circonstances occasionnelles.

Cf. La thèse de l'impératif catégorique[1] de Kant : « Agis de façon telle que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans tout autre, toujours en même temps comme fin, et jamais simplement comme moyen. » Fondation de la métaphysique des mœurs in Métaphysique des mœurs, I, Fondation, Introduction, trad. Alain Renaut, p. 108.

SUJET 8

I/ Eléments de l'introduction

Thème : Le fondement du gouvernement.

Problème : Le consentement est-il le fondement du gouvernement ?

Thèse : Ce n'est pas le consentement qui fonde le gouvernement mais plutôt la force.

II/ Eléments de l'étude ordonnée

Structure logique

1er mouvement : (L1 – L8) « En vain.....grande autorité. » : La force comme fondement du gouvernement.

2^e mouvement : (L9 - L12) « Mon intention..... fondement du gouvernement. » : Le consentement ne peut être le fondement du gouvernement.

III/ Eléments de l'intérêt philosophique et références possibles.

Critique interne

Intention : Critiquer le consentement populaire comme fondement du gouvernement.

On peut reprocher à l'auteur le peu de rigueur dont il fait preuve dans l'argumentation. Il affirme qu'en vain on pourrait soutenir que tous les gouvernements sont ou devraient être fondés sur le consentement populaire. Et il ajoute avec insistance que les affaires humaines ne permettent pas un tel consentement. Mais, paradoxalement, il révèle qu'il n'a que fort rarement eu lieu et mieux, que là où il a eu lieu, il est sûrement le fondement le meilleur et le plus sacré de tous.

Critique externe

Enjeu : Le pouvoir politique.

Enjeu problématisé : Le pouvoir politique repose-t-il sur la force ?

Références possibles

- C'est la force qui contraint les hommes à vivre ensemble. La divergence de leurs intérêts rend illusoire le consentement populaire comme fondement de la société.

Hobbes, Léviathan : « Aussi longtemps que les hommes vivent sans un pouvoir commun qui les tienne tous en respect, ils sont dans cette condition qui se nomme guerre, et cette guerre est guerre de chacun contre chacun. »

- Les hommes étant méchants, l'usage de la force est indispensable pour le maintien du souverain au pouvoir. Cf. Machiavel, Le Prince.

- Tout pouvoir établi sur la seule force physique risque d'être renversé par une force supérieure. Aussi, le droit seul doit fonder le pouvoir politique pour un pouvoir stable.

Rousseau, Du contrat social : « Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir. »

[1] L'impératif catégorique (ou apodictique) correspond à ce qui doit être fait inconditionnellement. Seules des actions dont la maxime sera conforme à ce principe seront morales. Il n'y a pas ici de fin instrumentale, l'impératif catégorique s'impose de lui-même sans autre justification des sujets de philosophie corrigés.